

*Immigration—Loi*

**M. le vice-président:** Il ne reste plus que 30 secondes. Déclarons-nous qu'il est 18 heures?

**Des voix:** D'accord.

**M. le vice-président:** Comme il est 18 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément au paragraphe 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 17 h 59.)

---